



COMPTE RENDU

Réunion Conseil Municipal – 15 Janvier 2019

Présents (CM) : J. RACINE, H. COULON, E. ONIMUS, S. MENNY,
Excusé : S. JEMEI procuration J. RACINE, C. CONSTANT, S. RICHARD
Hervé COULON est désigné secrétaire de séance
S. HOFF, secrétaire de mairie a participé à la réunion.
Début de la séance à 19h35.

Thèmes

/validation compte-rendu du CM en date du 02/10/2018.

- Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Motion Eurockéennes

Le Maire présente la motion de soutien au festival des Eurockéennes proposée par Monsieur le Sénateur Perrin. Il rappelle que l'Etat envisage de faire porter sur les organisateurs du festival le coût réel de la sécurité ce qui risque de compromettre l'existence des Eurockéennes.

Le Maire propose de rajouter les précisions suivantes :

Le Conseil Municipal de Recouvrance souhaite que l'Etat et les organisateurs du festival trouvent le bon compromis afin d'éviter une inflation trop importante sur le coût des billets d'entrée et garantir la pérennité du festival des Eurockéennes.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette motion.

Travaux forestiers 2019

- Le Maire informe que le lot n°189354 proposé à la vente par adjudication le 12 décembre 2018 n'a pas trouvé preneur au prix de retrait de 2 500 €. La meilleure offre se situant à 2 200 €.
Considérant qu'il est risqué de repousser la vente d'une année, au regard de la maladie des frênes et après consultation de notre agent forestier Madame Decock, le Maire a décidé de proposer à la vente le lot pour 2 200 €. Un courrier a été transmis dans ce sens à l'ONF Nord Franche-Comté.
- Ensuite le Maire présente un devis de l'ONF proposant les travaux suivants :
 - Dégagement de plantation avec maintenance des cloisonnements
 - Broyage des emplacements vides pour permettre l'installation de regarnis
 - Plantation de 100 plants de chêne sessile avec protection contre le gibier
 - Montant du devis 1 067,55 €

Ces travaux concernent la forêt communale du Cournot au lieu dit « les grands champs ». Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Droit de préemption

Cette parcelle est sur le point d'être vendue à Mr et Mme MILLET, habitant 17 Rue de l'Ecrevisse à Recouvrance. Comme le propose la loi, la Commune a la possibilité de préempter sur la vente.



Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter.

Recrutement d'une secrétaire

- Le Maire précise qu'à ce jour qu'il n'a reçu qu'une seule candidature à l'annonce passée. Le Conseil Municipal étudie le CV et la lettre de motivation envoyée par internet.
Le Maire recevra mercredi 22 janvier 2019 pour un entretien la personne qui postule au poste du secrétariat.

Informations et questions diverses.

Entretien espaces verts

- Le Maire précise qu'il a consulté 2 entreprises pour proposer un devis pour l'entretien des espaces verts, taillage et ramassage des feuilles.

Agent d'entretien mairie

- Après débat, le Conseil Municipal opte pour un contrat de travail de 6h maxi par mois

Règlement salle des associations

- Le Maire demande à E. ONIMUS de réétudier le règlement élaboré en 2016 pour tenir compte des travaux de réfection avec l'aide de Sophie RICHARD et afin qu'il soit débattu lors du prochain conseil.

Débat citoyen – cahier de doléances

- Le Maire informe qu'il n'a reçu aucune demande de mise à disposition de la Mairie ou d'un cahier de doléances.

Fin de la séance à 21h15

Hervé COULON, secrétaire de séance